

letr@it d'union

Février
2019
n°47

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA BERNARDIÈRE



La Nuit de la lecture à la Médiathèque, voir en dernière page

**Le Conseil Municipal du
31 janvier 2019**

Pages 3, 4 et 5

L'écho de la Benote

Page 6

Les Copains d'Lilou

Pages 9, 10 et 11

MAIRIE DE LA BERNARDIÈRE
20 rue de la poste - 85610 La Bernardière
Tel 02 51 42 15 91 - Fax 02 51 43 64 31
www.labernardiere.fr

 [facebook.com/Mairie La Bernardière](https://www.facebook.com/Mairie-La-Bernardiere)

la Bernardière

le sommaire

L'Editorial : page 2

**Le Conseil Municipal du
31 janvier 2019 : pages 3, 4 et
5**

L'écho de la Benote : page 6

**Le Conseil Municipal des
Enfants : page 7**

La Médiathèque : page 8

**Les Copains d'Lilou : pages 9,
10 et 11**

**Les Associations : pages 12 et
13**

Informations : pages 14 et 15

**Etat civil, Environnement :
page 15**

Chers amis,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai pu, accompagné des conseillers municipaux et du personnel de la mairie, échanger avec vous lors de la traditionnelle soirée des Vœux du maire.

Après un retour sur les réalisations effectuées sur notre commune durant l'année 2018, c'est vers la construction de La Bernardière de demain que je me suis tourné, car cette année 2019 s'annonce riche et déterminante dans la construction de notre avenir.

Concrètement, le chantier qui va transformer l'environnement proche de la mairie en une zone d'activités sportives et de loisirs a débuté. L'état d'avancement vous est présenté dans ce numéro à la rubrique « L'écho de la Benote ».

Vous trouverez également dans cette page, le calendrier des modifications de circulation dans la rue Dominger de Meyrac. En effet, des travaux d'amélioration sont engagés afin de sécuriser la circulation routière et piétonne entre la rue de l'Avenir et la rue de la Croix du Houx.

La révision allégée du Plan Local d'Urbanisme intégrant la réalisation d'un projet d'habitat dans le secteur du Clos de la Prairie continue sa progression. Avant son approbation, l'avis de la population sera recueilli au travers d'une enquête publique qui sera ouverte du mardi 19 février au 23 mars 2019.

Durant cette période, vous pourrez consulter en mairie de La Bernardière, aux jours et aux heures habituels d'ouverture au public, le dossier de modification et faire part de vos remarques dans le registre dédié.

Bien à vous
Claude Durand

Finances - Commandes publiques

■ Demande de subvention 2019 à l'état

Le Conseil Municipal a décidé en 2018 d'engager des travaux d'aménagement autour de la mairie et du stade : rénovation des anciens vestiaires de foot et des anciens vestiaires de basket, création d'une aire multisports accessible, création d'un skate-park, rénovation du terrain de tennis, création d'un terrain de boules, réaménagement de l'espace vert de loisirs derrière la mairie et création d'un cheminement pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) reliant les équipements publics à l'espace de loisirs.

Dans le cadre de ce programme d'aménagement, le Conseil Municipal délibère sur un projet d'extension et de mise en conformité du terrain de foot.

Les travaux à réaliser sont les suivants :

- ⇒ la dépose du gazon existant
- ⇒ le scalpage du terrain
- ⇒ les terrassements nécessaires à l'extension du terrain de foot
- ⇒ les travaux de drainage
- ⇒ les travaux d'arrosage intégré
- ⇒ le sablage et l'engazonnement de la surface
- ⇒ la dépose des équipements existants
- ⇒ le renouvellement des équipements (buts, abris de touche pare-ballon, marquage...)
- ⇒ le décalage et l'aménagement complémentaire de clôture
- ⇒ les travaux d'éclairage
- ⇒ la remise en état et la mise en accessibilité des abords

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2019, il est proposé de déposer un dossier de demande de financement auprès de l'état pour le projet d'extension et de mise en conformité du terrain de foot.

Ce projet, dont le coût total prévisionnel s'élève à 250 000 € HT, est susceptible de bénéficier d'une subvention de 30 % pour les travaux de clôture, de mise en conformité et d'extension du terrain de foot, des équipements et d'éclairage, dont le montant total est estimé à 150 000 € HT.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité en faveur de ce programme et du dépôt d'une demande de subvention auprès de l'état en 2019.

Vote d'une subvention exceptionnelle à l'école St Jean

Cette année scolaire 2018-2019, l'école St Jean de La Bernardière propose aux 47 élèves des classes de CM1 et CM2 de découvrir l'Ile d'Yeu du 4 juin au 07 juin 2019.

Cette classe découverte a pour objectifs de découvrir le milieu marin, la vie insulaire et de sensibiliser les enfants au patrimoine et à l'environnement.

La municipalité accorde à l'école St Jean, pour cette classe découverte, une subvention de 1900 € soit environ 40 € par enfant.

Marché de fourniture et de livraison de repas en liaison froide : lancement de la consultation

Le marché actuel pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide pour le service de restauration scolaire et le centre de loisirs arrive à son terme à la prochaine rentrée scolaire.

Dans ces conditions, il est nécessaire de lancer une nouvelle consultation.

La prestation assurée par le titulaire revêt une importance particulière dans la mesure où :

- ⇒ elle s'adresse quotidiennement à des enfants âgés de 3 à 11 ans sur le temps scolaire, et ce, parfois pendant les 9 années de leur scolarité maternelle et élémentaire
- ⇒ l'alimentation des enfants a une importance capitale sur leur santé, sur leur développement physique et intellectuel et sur l'acquisition d'habitudes alimentaires
- ⇒ c'est par des aliments de bonne qualité et la lutte contre la « mal bouffe », que le repas de midi répondra aux besoins liés à la croissance
- ⇒ la prestation dont il est question doit nécessairement participer à l'éducation du goût des enfants
- ⇒ l'exécution du service s'inscrit dans une démarche éco-responsable décidée par la commune.

La durée du marché est de 12 mois à compter du premier jour de la rentrée scolaire sur la commune de la Bernardière. Il sera renouvelable trois fois tacitement pour une période de 12 mois. La durée maximale est de 48 mois. Le marché de fournitures et services est passé en procédure adaptée ouverte.

La restauration scolaire pour l'année 2018 en chiffres :

- ⇒ 25 232 repas sur 139 jours d'école soit environ 180 repas par jour
- ⇒ des dépenses de fonctionnement stable
- ⇒ un prix moyen du repas à 5.03 € avec les charges
- ⇒ un prix moyen facturé à 3.70 € et une prise en charge par la commune de 1.28 € par repas et par élève.

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et désignation d'un délégué à la protection des données

Les collectivités locales sont amenées à recourir de façon croissante aux moyens informatiques pour gérer les nombreux services dont elles ont la compétence : état civil, listes électorales, inscriptions scolaires, action sociale, gestion foncière et urbanisme, facturation de taxes et redevances, etc.

Simultanément, les dispositifs de contrôle liés aux nouvelles technologies se multiplient (vidéosurveillance, applications biométriques, géolocalisation, etc.) et le recours au réseau Internet facilite le développement des téléservices locaux de l'administration électronique à destination des administrés.

Ces applications ou fichiers recensent de nombreuses informations sur les personnes, administrés de la collectivité ou autres usagers.

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), applicable dès le 25 mai 2018, impose à toutes les structures publiques de nommer un Délégué à la Protection des Données, DPO (de l'anglais Data Protect Officer). Il remplace le Correspondant Informatique et Libertés (CIL). Ce règlement européen reprend les grands principes de la loi Informatique et Libertés de 1978, tout en responsabilisant davantage les acteurs publics. Ces derniers doivent s'assurer et démontrer qu'ils offrent un niveau optimal de protection et de traçabilité des données personnelles traitées.

La collectivité peut désigner un DPO en interne ou en externe.

Il est acté que la commune de La Bernardière signe la convention de mise à disposition d'un DPO mutualisé à l'ensemble du territoire Terres de Montaigu. Cette externalisation est confiée à e-Collectivités Vendée.

Validation du zonage d'assainissement des eaux usées et désignation de la communauté de communes Terres de Montaigu comme autorité organisatrice de l'enquête publique unique

Dans le cadre de la réalisation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), les communes ont souhaité créer ou réviser leur zonage d'assainissement des eaux usées, assistées de Terres de Montaigu et d'un bureau d'étude. Ce zonage d'assainissement des eaux usées est soumis à enquête publique avant son approbation.

Par ailleurs, Terres de Montaigu organise une enquête publique relative au Plan Local d'Urbanisme intercommunal et aux Périmètres Délimités des Abords des monuments historiques.

Tous ces sujets étant liés par leurs enjeux communs en matière d'aménagement et leur échelle territoriale, une enquête publique unique organisée simultanément par Terres de Montaigu sur l'ensemble des projets permettrait à la population une meilleure compréhension et améliorerait la lisibilité de ces enquêtes. En effet, les dates de l'enquête, les permanences du commissaire enquêteur ou encore la publicité seront communes.

Terres de Montaigu sera désignée comme autorité organisatrice par l'ensemble des communes. Elle sera chargée d'ouvrir et d'organiser l'enquête publique unique portant sur les zonages d'assainissement des eaux usées communaux, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et les Périmètres Délimités des Abords des monuments historiques.

Cette dernière fera l'objet d'un rapport unique du commissaire enquêteur ainsi que de conclusions motivées au titre de chacune des enquêtes publiques initialement requises.

Etat d'avancement de l'aménagement de la zone Mairie-Stade



Aménagement cheminement Centre-Bourg

Travaux Rue Dominger de Meyrac

Les travaux (assainissement, intégration de bordures et de trottoirs, création d'un plateau) débutent le 4 février.

A ce titre, la circulation sur la rue Dominger de Meyrac sera alternée par feux tricolores du **4 au 8 février** et du **25 février au 22 mars**.

Du **11 février au 22 février**, la circulation sera interdite, sauf pour les riverains.

Travaux Stade et arrière de la mairie

Les travaux débutés en décembre 2018 se poursuivent.

La démolition des anciens terrains de tennis et de basket est effectuée.

A l'arrière de l'église, quelques arbres ont été enlevés.

Le chemin d'accès au terrain B de football a été modifié.

Le terrassement du talus le long du terrain est fait ainsi que l'empierrement du Skate Park.

Les travaux de rénovation des anciens vestiaires de football et de basket ne commenceront qu'après les travaux d'assainissement sur la Rue Dominger de Meyrac.





Conseil Municipal des Enfants du 17 janvier 2019

Les CME ont dédié une partie du Conseil à l'organisation de la journée

INTER QUARTIERS :

qui se déroulera le **dimanche 28 avril**
à La Bernardière.



Ils travaillent d'arrache-pied à l'élaboration du règlement mais vous pouvez d'ores et déjà **retenir votre date** et venir nombreux les encourager.

Ce qu'il est déjà possible de dévoiler :

La Bernardière se divisera en 10

La Bernardière sera de 10 couleurs



La Bernardière vous présentera ses mascottes

La Bernardière fera mieux que les jeux d'Interville



On compte sur vous

#MaBenotej'ytians !!!!!

MEDIATHEQUE

la Caserne aux livres

20e Printemps des Poètes
Samedi 9 mars à 18h30



Pour les 20 ans du Printemps des Poètes, nous vous invitons à nous rejoindre pour célébrer la Beauté !

- A 18h30 : Laissez-vous surprendre par les voix des bibliothécaires pour dire la beauté du monde, l'éphémère et la joie.



- A 19h : Spectacle « Les tartines poétiques », poésie à voix haute « tout terrain » par la cie La Cabane.

Un spectacle court et insolite de poésie contemporaine.
Des petites formes qui invitent à se laisser prendre au jeu.
De larges tartines dans la poésie du quotidien.



Tout public - Entrée gratuite

que
la Bernardière

Plus d'infos

18 rue de la Poste - 02 51 42 99 33
mediatheque@labernardiere.fr
www.labernardiere.fr
↳ Rubrique Médiathèque « La caserne aux

MERCREDIS DE FEVRIER

« La tête dans les étoiles »

MERCREDI 06 FEVRIER :

- 6 ans

+ 6 ans

Dessine une galaxie et
fabrique du sable lunaire.

Matin : Construis un système solaire.

Après-midi : Quizz astronomie :

« Les planètes et les étoiles ».

MERCREDI 27 FEVRIER :

- 6 ans et + 6 ans

Matin : Cuisine un gâteau du système solaire !

Après-midi :

+ 6 ans

Chasse au trésor sur la lune !

A noter pour les 6 - 12 ans :
Sortie au Planétarium de
Nantes

Planétarium
De
Nantes

Le 27 février

Pour les
enfants de
6 à 12 ans

15 €/enfant

Places
Limitées à
16 enfants

les Copains d'Lilou

Programme du 11 février au 22 février 2019



LUNDI 11 FEVRIER

Journée :

Décore ton centre aux couleurs de l'amitié :

Guirlande de mains, Arbre de l'amitié

Semaine 1

MARDI 12 FEVRIER

Matin : Confectionne ton bracelet (bricolage)

Après - midi : Jeux en binômes (jeux)

MERCREDI 13 FEVRIER

Matin : Jeux de rôle

Après - midi : « La chaise musicale amicale » (jeux)

JEUDI 14 FEVRIER

Matin : Fabrique ta carte d'amitié (bricolage)

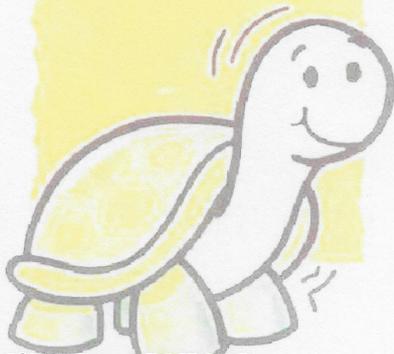
Après - midi : Jeux de confiance (jeux)

VENDREDI 15 FEVRIER

Matin : Cuisine tes cookies (cuisine)

Après - midi : Où est mon ami ? (jeux)

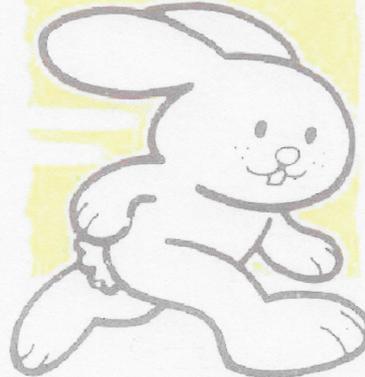
LES CONTRAIRES



LUNDI 18 FEVRIER

Journée :

Décoration du centre à l'envers !!!



MARDI 19 FEVRIER

Matin : Fabrique ton jeu de mémoire des Contraires (bricolage)

Après - midi : Le brevet des contraires (jeux)

Semaine 2

MERCREDI 20 FEVRIER

Matin : Le miroir inversé (jeux)

Après-midi : Paysages contraires (jeux)

JEUDI 21 FEVRIER

Matin : La chasse aux contraires (jeux)

Après - midi : Dessine avec tes pieds (bricolage)

VENDREDI 22 FEVRIER

Matin : Animaux rigolos (bricolage)

Après - midi : Cuisine ta tarte tatin

Club « Au fil du temps »

DIMANCHE
17
FÉVRIER
2019

LA BERNARDIERE
Salle de la Doline

CONCOURS
 **DE**
BELOTE

Sans **ANNONCE**

Inscription
à partir de
13H30

organisé par
le Club «Au Fil du Temps»

1^{ER} LOT : 2 JAMBONS TRANCHÉS
2^E LOTS : 2 DEMI JAMBONS TRANCHÉS
3^E LOT : 2 RÔTIS DE BOEUF
1 LOT À CHAQUE PARTICIPANT !
BOURRICHE

BAR - PÂTISSERIE  **Inscription : 8 €**

Crédit  Mutuel

Imp. Citi-OC Services

les associations

Comité d'Animations Bernardin



ASSEMBLE GENERALE : Vendredi 8 mars 19h30 - Salle Athena
Amis Bernardins nous vous attendons autour d'un verre de l'amitié pour vous présenter les chiffres et nos idées pour la St Bernardingue.

ST BERNARDINGUE : Samedi 18 mai - La Doline
Pensez à noter dès à présent votre soirée



La collecte de chaussures organisée par l'AOPA se déroulera le **samedi 16 mars 2019 de 09h30 à 12h30** sur le parking de la salle des Sports.

OGEC

Un nouveau Bureau vient d'être constitué.

Il est composé notamment de :

Mathieu BERTET : président

Julien BROUSSEL : vice-président

Elise LESAGE : trésorière

Emmanuel CHIRON : trésorier adjoint

Anthony DUPUIS : secrétaire

Ce qui caractérise cette nouvelle équipe :

- ⇒ Plus de 30 personnes qui ont envie de s'investir
- ⇒ Des projets qui sont dans la continuité de l'équipe précédente
- ⇒ Des objectifs clairement annoncés de créer des événements ralliant toutes les générations et toutes les associations
- ⇒ Avec comme « événement phare » : la **kermesse de l'école le 25 mai 2019....**

26 mai 2019, jour des élections européennes



Service-Public.fr



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Jusqu'au **MARS 2019**
31



En ligne → **sur Service-Public.fr**

Justificatif d'identité + Justificatif de domicile
(sous format numérique)



Par courrier → **auprès de votre mairie**

Formulaire d'inscription complété + photocopie de
titre d'identité + justificatif de domicile



Sur place → **au guichet de votre mairie**

Formulaire d'inscription complété + **titre d'identité + justificatif de domicile**

ENEDIS - Coupures de courant pour travaux

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de la clientèle, ENEDIS réalise des travaux sur le réseau électrique qui alimente la commune qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Horaires des coupures :

Jeudi 14 mars 2019 de 9h15 à 11h45

Villages concernés :

La Haute Hantrie, La Fuzellerie,
Loulerie, Le Tacret, ZA du Tacret,
La Petite Haie, La Grande Haie

Horaires des coupures :

Vendredi 15 mars 2019 de 8h45 à 12h15

Villages concernés :

La Droutière, La Noue, Le Racinet, La
Petite Haie, La Croupillière, Le Plessis
André, Le Plessis Viau

Rappel de la part d'ENEDIS : Le personnel et les prestataires travaillent sur le réseau électrique. Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, il est rappelé que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire d'ouvrir votre disjoncteur général.

La Nuit de la lecture à la Médiathèque

Le 19 janvier dernier, une quarantaine de personnes ont assisté à La Nuit de la lecture à la médiathèque.

Une soirée chaleureuse au côté de Jérémie de la Ferme de La Gourinière et de la Compagnie Luciole et Grillon.



letr@it
d'union

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA BERNARDIÈRE

la Bernardière



QR Code : pour un accès rapide au site internet de La Bernardière

MAIRIE DE LA BERNARDIERE

20, rue de la Poste

85610 LA BERNARDIERE

tel : 02 51 42 15 91

E-mail : contact@labernardiere.fr

www.labernardiere.fr

 [facebook.com/Mairie La Bernardière](https://www.facebook.com/Mairie-La-Bernardiere)

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi : 9h/12h30

Le samedi : 9h/12h

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi : 8h30/12h30-13h30/16h45

Le samedi : 9h/12h